



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

météorologie

Question écrite n° 97855

Texte de la question

M. Joël Giraud alerte Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la situation difficile que traversent les services de Météo-France, faisant ainsi écho à la question qu'il lui a posée le 12 janvier 2016 dans l'hémicycle. Il avait alors insisté sur les projets de réduction des effectifs prévus à partir de 2016 qui pourraient viser tous les services et concernerait 93 postes pour la seule année 2016, avec un budget en baisse de 4,5 millions d'euros, menaçant évidemment la qualité du service. À ce jour, 443 postes sur les 3 534 que comptait Météo-France en 2008 ont été supprimés, soit une baisse de 12,5 %. 53 implantations sur les 105 que comptait l'établissement avant la mise en œuvre de la réorganisation territoriale, ont d'ores et déjà été supprimées à la fin d'année 2015 et l'organisme passera sous la barre des 3 000 agents. 7 fermetures sont prévues en 2016 et une trajectoire annoncée pour les 3 prochaines années de -240 ETP, ce qui porterait la baisse d'ici 2017 à encore -10 % en à peine 4 ans. Pour Météo-France, c'est à ce jour 8 départs à la retraite sur 10 qui ne sont pas remplacés. Sur les 10 prochaines années, avec l'effet induit de la pyramide des âges, ce sera 120 à 130 départs par an et à terme, on peut le craindre, la disparition totale du service. Localement, dans les Alpes, la situation est complexe. Le centre de Briançon a en charge la prévision des risques sur l'ensemble des massifs alpins des départements 04, 05 et 06. Cette territorialisation est indispensable, car le prévisionniste chargé des risques d'avalanches doit acquérir une connaissance très fine de chaque massif et des vallées soumises à des phénomènes locaux. Actuellement le centre météorologique de Briançon a passé un hiver 2015-2016 très dur sur le plan des effectifs (il manque au minimum une personne pour que le service tourne) et cela a eu de fortes répercussions sur les conditions de travail. La direction a finalement ouvert un poste au printemps 2016 mais malheureusement personne n'a été affecté. Le poste devrait être à nouveau ouvert à l'automne 2016. Pour cet hiver 2016-2017 afin que la situation de l'hiver dernier ne se reproduise pas, une solution provisoire a été trouvée par la direction pour qu'une personne travaille sur le centre pendant un an. La situation sur Briançon devrait être tenable pour un an mais une très grande vigilance s'impose sur son avenir. Aussi, il lui demande de bien vouloir lever le doute éventuel sur le maintien de la totalité des centres départementaux de montagne en particulier celui de Briançon où le non remplacement systématique des départs en retraite risque de compromettre à terme la survie de cette équipe de six personnes pourtant au cœur de la sécurité en montagne.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97855

Rubrique : État

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6770

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)